

SOMMAIRE

- **RAPPORT ÉTAPE A**
- **PRÉPARATION DE L'ÉTAPE B**
- **RÉSEAU DE SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES**
- **NOTE DE SYNTHÈSE**

SARL BALLION
40420 Vert

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

Evaluation Simplifiée des Risques
du site de la SARL BALLION à Vert (40)

- Rapport Etape A -

Avril 2004
A 32320-24 – Version B

Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Sources d'informations.....	5
2.1. Historique du site	5
2.2. Analyse du contexte environnemental	5
3. Caractéristiques du site et contexte environnemental.....	6
3.1. Caractéristiques du site.....	6
3.2. Contexte géologique.....	7
3.3. Contexte hydrogéologique.....	7
3.4. Contexte hydrologique	9
4. Historique du site.....	10
4.1. Situation actuelle.....	10
4.2. Synthèse chronologique	10
5. Analyse source-vecteur-cible.....	17
5.1. Sources de pollution potentielles	17
5.2. Vecteurs potentiels de transfert	17
5.3. Cibles potentielles	18
5.4. Mesures d'urgence éventuelles.....	18
6. Recommandations pour l'étape B.....	19

Figures

Figure 1 – Plan de localisation du site.....	4
Figure 2 – Plan du site	16

Tableaux

Tableau 1 – Caractéristiques du site.....	6
Tableau 2 – Usages des eaux souterraines.....	8
Tableau 3 – Evolution historique du site.....	11
Tableau 4 – Synthèse des zones à risques	17

Annexes

Annexe A - Informations sur le contexte environnemental du site

Annexe B - Informations sur le site et son historique

1. Introduction

Dans le cadre d'une opération pilotée par la C.C.I. des Landes, la société ANTEA a été chargée de réaliser l'Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) de 40 scieries réparties sur les Landes (40), la Gironde (33) et le Lot-et-Garonne (47).

La mission confiée à la société ANTEA comprenait :

- réalisation de l'étape A de l'ESR, conformément à la méthodologie décrite dans le guide édité par le Ministère de l'Environnement et le BRGM : « Gestion des sites (potentiellement) pollués » dans sa version 2 de mars 2000,
- proposition pour la mise en place d'un réseau de surveillance des eaux souterraines (piézomètres) imposé par l'arrêté du 2 février 1998 modifié aux installations de traitement de bois d'une capacité supérieure à 1000 litres,
- propositions d'investigations à mettre en œuvre dans le cadre de l'étape B de l'ESR.

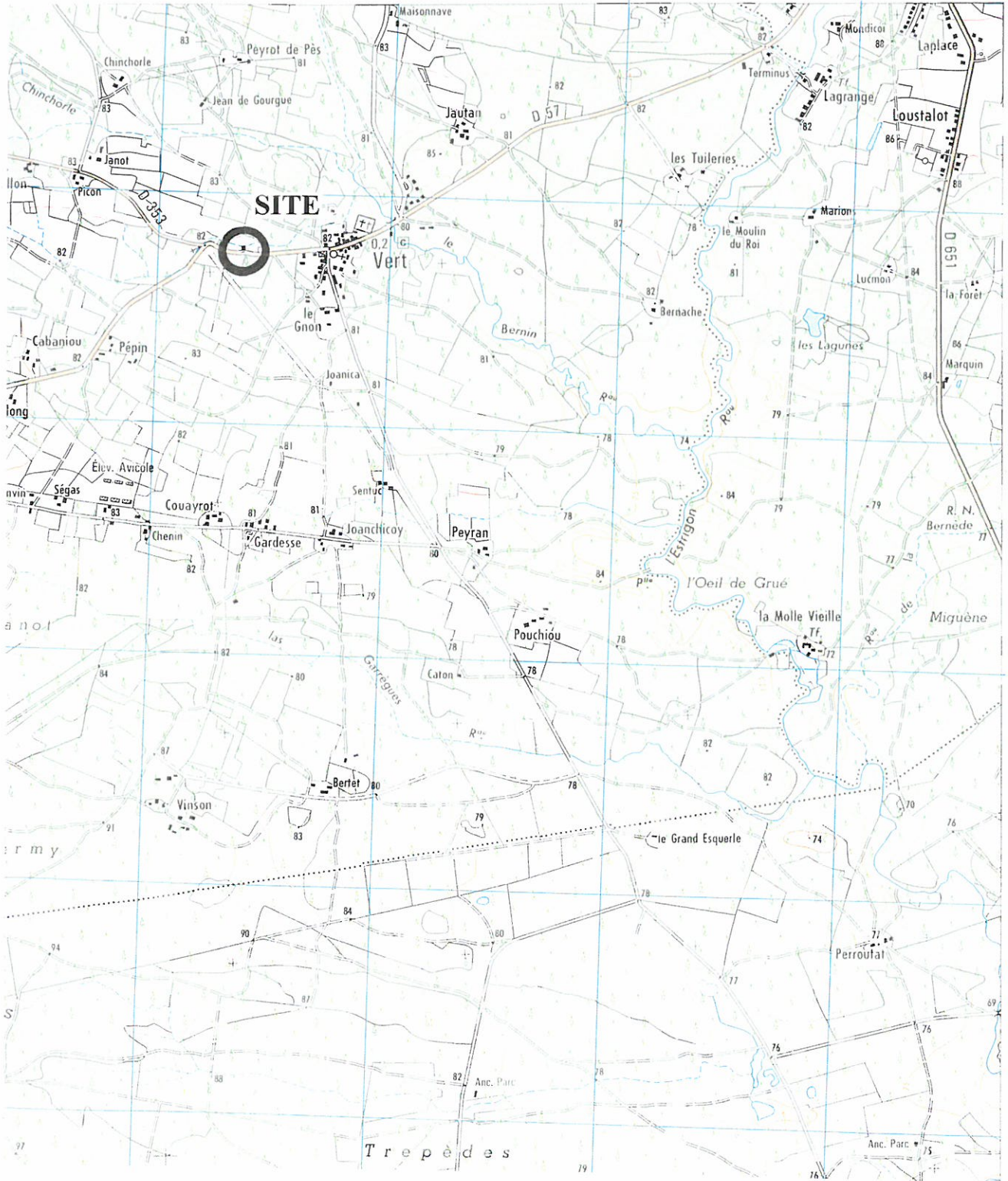
Pour chacun des sites, les résultats de l'étude sont présentés dans un dossier comprenant 4 tomes :

- Tome 1 : rapport de l'étape A ;
- Tome 2 : préparation de l'étape B ;
- Tome 3 : proposition d'un réseau de surveillance des eaux souterraines ;
- Tome 4 : synthèse.

Le présent tome (tome 1) a pour objet de décrire les informations collectées sur le site de la SARL Ballion à Vert (40) dans le cadre de l'étape A de l'ESR.

Nota : Les autres sites exploités ou ayant été exploités par la société BALLION en d'autres lieux n'ont pas fait l'objet d'investigations (ex. : ancien site Ballion à Labrit).

Figure 1 – Plan de localisation du site
(extrait de la carte IGN, échelle 1/25000)



2. Sources d'informations

2.1. Historique du site

L'historique du site a été retracé par entretien avec le personnel du site.

Date de la visite et des entretiens : 17 septembre 2003.

Interlocuteurs rencontrés et fonction : M. BALLION Claude, gérant du site.

Les documents consultés ont été les suivants :

- le plan cadastral,
- les fiches produits Xilix ST6.

2.2. Analyse du contexte environnemental

Les informations permettant de caractériser le contexte environnemental du site sont issues de :

- la Banque de Données du Sous Sol (BSS) du BRGM : localisation des points d'eau recensés, usages, coupes géologiques...
- l'analyse de la carte géologique (échelle 1/50000) de la région concernée ;
- l'analyse de la carte IGN (échelle 1/25000) pour localisation des bâtiments voisins, cours d'eau, plans d'eau...
- une visite des environs du site pour validation des données bibliographiques disponibles.

3. Caractéristiques du site et contexte environnemental

3.1. Caractéristiques du site

3.1.1. Localisation

La localisation du site est précisée en **figure 1**.

On trouve dans les environs du site les activités suivantes :

- Champ de maïs au Nord-Ouest, le long de la route D 353.
- Pins au Nord du site
- Les premières habitations sont à environ 200 m à l'Est du site.

3.1.2. Caractéristiques

Le tableau suivant synthétise les principales informations caractérisant le site.

Tableau 1 – Caractéristiques du site

Propriétaire du site	M. BALLION Georges (père) est propriétaire des terrains.
Surface approximative	Le site représente une surface de 12 000 m ² , répartis sur deux parcelles : - n° 192 : 9 550 m ² , - n° 7 : 70 x 35 = 2 450 m ² environ
N° parcelles	parcelle n° 192 section AC, parcelle n° 7 section AC
Matérialisation des limites du site	Le site n'est pas clôturé. Il est traversé par la route D57.

3.2. Contexte géologique

L'analyse de la carte géologique de BROCAS montre que le site est localisé sur des terrains notés p. Il s'agit de la formation d'Arengosse constituée de sables, de graviers et d'argile, dont la base devrait être située vers 5 mètres de profondeur, et qui repose sur la succession suivante de terrains :

- éventuellement une mince couche d'argiles bariolées (formation des Glaises bigarrées) ;
- sables plus ou moins argileux de la formation des Sables fauves dont l'épaisseur d'au moins 2 à 5 mètres peut atteindre 25 mètres ;
- mollasses argileuses du Miocène inférieur ;
- faluns, sables et calcaires de la base du Miocène (présence non certaine) ;

Une coupe géologique d'un forage voisin du site est jointe en annexe A : coupe géologique du forage n° 925-2-19 situé à environ 1 km à l'ouest du site.

Elle montre les terrains suivants :

- 0 à 12,00 m : sable blanc gras avec passage d'argile jaune entre 3,20 et 3,50 m ;
- 12 à 18 m : argile jaune
- 18 à 40 m : sable blanc gras fin
- 40 à 43,70 m : argile bigarrée
- 43,70 à 44 m : calcaire argileux
- 44,00 à 56 m : sable fauve argileux
- à partir de 56 m : calcaire coquillier.

3.3. Contexte hydrogéologique

3.3.1. Aquifères

Les aquifères présents au droit du site sont les suivants :

- > **Aquifère Plio-Quaternaire** : les horizons sableux au-dessus des Glaises bigarrées font l'objet de captages à usage agricole.

- **Aquifère helvétique** : productivité dépendante de la présence d'horizons sableux ou gréseux (a priori faible dans le secteur).
- **Aquifère aquitainien** : productivité intéressante lorsque les couches de faluns ou de grès calcaires sont bien développés.

3.3.2. Nappe superficielle

Compte tenu du contexte environnemental du site, la nappe superficielle peut être caractérisée par les informations suivantes :

- Sens d'écoulement présumé : La nappe superficielle s'écoule à priori en direction du ruisseau le Bernin vers l'Est
- Niveau de l'eau attendu au droit du site : Le niveau au droit du site se situerait aux environs de 2 à 3 m/sol

3.3.3. Vulnérabilité des aquifères

- Les eaux souterraines de l'aquifère plio-quaternaire ne sont pas protégées des éventuelles infiltrations polluantes en provenance de la surface.
- Les eaux de l'aquifère helvétique peuvent le cas échéant bénéficier d'une protection par des argiles lorsqu'elles existent (incertain au droit du site).
- Les aquifères sous-jacents (Aquitainien et suivants) sont protégés des pollutions éventuelles pouvant provenir de la surface ou des aquifères contenus dans les niveaux quaternaires par les argiles bigarrées et les mollasses argileuses de la base du Miocène.

3.3.4. Usages des eaux souterraines

Le tableau suivant présente les forages ou puits recensés en BSS (banque de données du sous-sol) et présents dans les environs du site.

Tableau 2 – Usages des eaux souterraines

N° BSS	Profondeur (m)	Usage	Position par rapport au site
0925-1X-0034	-	Eau agricole	250 m à l'Est du site en aval
0925-1X-0036	100	Eau agricole	650 m au Nord-Ouest en amont

0925-1X-0035	-	Eau agricole	650 m au Nord-Ouest en amont
N° BSS	Profondeur (m)	Usage	Position par rapport au site
0925-2X-0019	75	Eau agricole	1,3 km à l'Ouest en amont
0925-2X-0010	95	Eau agricole	2 km au Sud-Ouest en latéral
0899-6X-0037	98	Eau agricole	2,25 km au Nord-Ouest en latéral
0899-6X-0027	100,5	Eau agricole	2,5 km au Nord-Ouest en latéral
0899-6X-0022	100	Eau agricole	1,75 km au Nord en latéral
0899-6X-0024	73	Eau agricole	1,9 km au Nord-Est de l'autre côté du ruisseau le Bernin
0899-6X-0021	75	Eau agricole	2,5 km au Nord-Est de l'autre côté du ruisseau le Bernin
0899-6X-0026	42	Eau agricole	2,7 km au Nord-Est de l'autre côté du ruisseau le Bernin
0899-6X-0043	30	Eau agricole	2,75 km au Nord-Est de l'autre côté du ruisseau le Bernin
0899-6X-0038	130	Eau collective	3,25 km au Nord-Est du site

Lors de la visite du site, il a été repéré dans le potager voisin (côté Ouest) la présence d'un tube PVC d'où sortait un tuyau. Il s'agit à priori d'un puits destiné à arroser le potager.

3.4. Contexte hydrologique

Les cours d'eau, plans d'eau... au voisinage du site sont les suivants :

- Le ruisseau "Le Bernin" est situé à 1,25 km au Nord-Ouest du site et coule en direction du Sud-Est et rejoint le ruisseau l'Estrigon (≈ 4 km).
- Le ruisseau de "l'Estrigon" est situé à 4 km à l'Est du site et coule en direction du Sud. Il peut être utilisé pour la pêche.
- Un petit cours d'eau (fossé) borde le site au Nord. Ce dernier peut jouer un rôle de drain en période de hautes eaux.

Le site n'a jamais été inondé.

4. Historique du site

Le tableau suivant synthétise les informations collectées quant à l'évolution du site.

4.1. Situation actuelle

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SITE	
Activité	<input checked="" type="checkbox"/> Site en activité : production de palettes et de bois de qualité. L'activité doit être stoppée prochainement. <input checked="" type="checkbox"/> Activité : la production de bois de qualité a été stoppée depuis 2003.
Effectif	7 personnes
Horaires de travail	journée : 7 h – 12 h ; 13 h 30 – 16 h 45
Moyens de surveillance du site	Le site n'est pas surveillé.

4.2. Synthèse chronologique

Le tableau suivant synthétise l'évolution des structures ainsi que des pratiques environnementales du site.

Tableau 3 – Evolution historique du site

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
SITUATION REGLEMENTAIRE et DEBUT D'EXPLOITATION		
ICPE	Le site est une ICPE soumise à autorisation (arrêté datant à priori de ≈ 1990)	Exploitant actuel depuis : 1988 : création de la SARL Ballion. Anciens exploitants : M. BALLION Georges, société en nom propre de 1979 à 1990 (même activité).
HISTORIQUE		Activité présente avant le démarrage de la scierie : aucune.
Liste des bâtiments et destinations	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bureau 2. Trempage 3. Fabrication de palettes 4. Scierie 5. Stockage palettes. <p>Extérieur : Zone stockage palettes, zone stockage bois traité.</p>	La destination des bâtiments est restée la même depuis le début de l'activité.

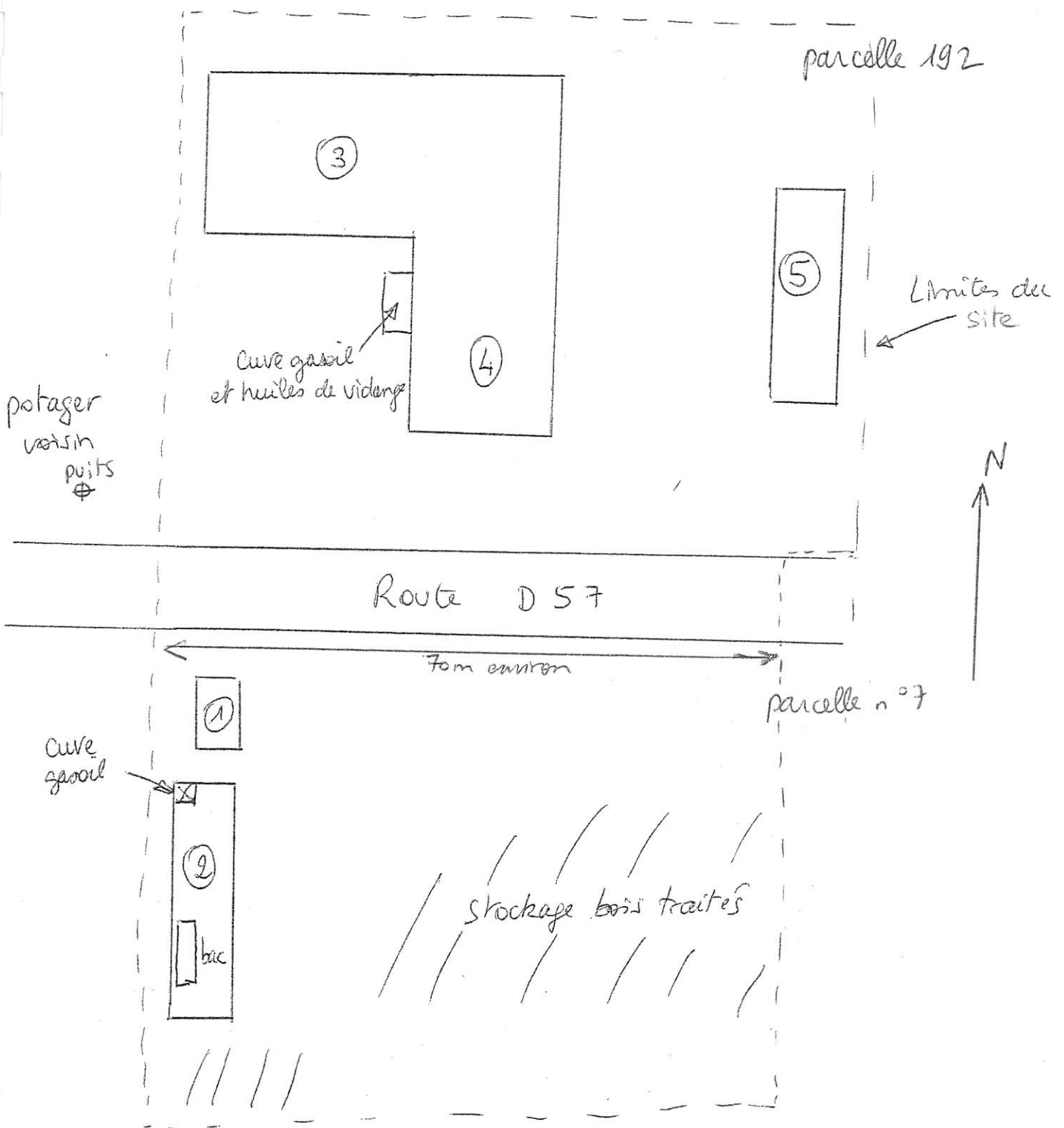
Produits utilisés	Produits de trempage : <ul style="list-style-type: none"> - le Busan 1308 est utilisé depuis 2000. Autres : <ul style="list-style-type: none"> - le gasoil sert à l'alimentation des chariots élévateurs, - les huiles sont employées pour la lubrification. 	Produits de trempage : <ul style="list-style-type: none"> - Le PCP n'a pas été utilisé sur le site. - Le Sinesto B a été utilisé avant le Busan 1308, - Le Xilix ST6 a été utilisé en traitement à partir de 1982-1983.
Modes de stockage (âge, capacité, état, rétention)	<ul style="list-style-type: none"> - Le gasoil est stocké dans une cuve aérienne de 1300 l sur rétention. La cuve date de 1985. - Huiles : stockées en fûts sur le lieu d'utilisation. - Le bac de trempage est un bac métallique sur rétention béton. La date de mise en place de la rétention est 1985. - Les produits de trempage sont stockés dans la rétention du trempage, dans des bidons de 200 l. - Une autre cuve aérienne de stockage de gasoil, ainsi qu'un fût d'huiles usagées de vidange sont stockés sur rétention métallique à proximité de la production de palettes. 	Il n'y aurait pas eu d'autres endroits destinés au trempage ou au stockage de gasoil. Le bac de trempage a la même localisation depuis le départ.

<p>Aires de chargement / déchargement</p>	<p>La zone de dépotage gasoil est sur sol naturel (pas aménagée). Les bois traités sont stockés sur la parcelle n° 7. Le sol est non couvert.</p>	
<p>Aires de stockage des bois traités</p>		
<p>Gestion des déchets</p>	<p><u>Déchets spéciaux</u> générés par le site : Les sciures souillées sont éliminées par la SIAP à Bassens (environ une fois par an). Les huiles usagées sont réutilisées sur le site. <u>Zone de stockage des déchets avant élimination</u> : Les sciures souillées sont déposées en bidons sur des planches à côté du bac de trempage.</p>	<p>Il n'y aurait pas eu sur le site : - D'anciens dépôts de produits ou déchets, - D'ancienne décharge - De zones de brûlage.... Les sciures souillées ont pu être stockées dans la zone de séchage du bois traité.</p>
<p>Effluents (Nature et destination)</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Eaux vannes : l'eau des sanitaires est traitée par une fosse septique. <input checked="" type="checkbox"/> Eaux de process : le site ne génère pas d'eaux de process.</p>	

	<p><input checked="" type="checkbox"/> Eaux pluviales :</p> <p>Les eaux de toiture sont récupérées par les gouttières et s'infiltrent ensuite dans le sol.</p> <p>Les eaux pluviales sur le reste du site s'infiltrent ou ruissellent sur les zones imperméabilisées vers le fossé au Nord du site.</p> <p>Une collecte des eaux pluviales est réalisée par un réseau enterré à proximité du stockage palette.</p> <p>Les eaux collectées aboutissent dans le fossé au Nord du site. Un schéma de principe de la collecte des eaux pluviales est joint en annexe B.</p>	
<p>Réseaux et exutoires Etat de conservation</p>	<p>Il existe des réseaux enterrés de collecte des eaux pluviales uniquement à proximité du stockage palettes.</p> <p>Nous ne disposons pas d'informations sur l'état de ces réseaux.</p>	
<p>Approvisionnement en eau</p>	<p>Origine : l'eau de ville sert à l'approvisionnement des sanitaires et du bac de trempage.</p> <p>Présence de puits / forages / piézomètres sur le site : non</p>	

<p>Energie</p>	<p>Type d'énergie utilisée et usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gasoil : pour les élévateurs. - Electricité : pour les machines : présence d'un transformateur à bain d'huile datant de 1995. 	<p>Il n'aurait pas existé de transformateur au PCB sur le site.</p>
<p>Incidents, accidents connus</p>		<p>Selon les informations collectées, il n'y aurait pas eu d'accidents majeurs de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Explosion ➤ Incendie ➤ Déversement accidenté.

Figure 2 – Plan du site



5. Analyse source-vecteur-cible

5.1. Sources de pollution potentielles

Les principales « zones à risques » pouvant constituer des sources potentielles sont résumées dans le tableau ci-après.

Tableau 4 – Synthèse des zones à risques

Zone	Produits ou installations concernés
Trempage bois	Busan 1308, Xilix ST6, Sinesto B
Aire d'approvisionnement stockage gasoil	Gasoil
Stockage bois traité	Busan 1308, Xilix ST6, Sinesto B
Zone de stockage gasoil + huiles usagées	Gasoil et huiles

5.2. Vecteurs potentiels de transfert

Les vecteurs de transfert favorisant la dispersion d'une éventuelle pollution sont les suivants :

- dans les zones non imperméabilisées : infiltration des eaux météoriques en direction du sous-sol et des eaux souterraines,
- dans les zones imperméabilisées (revêtement) : ruissellement des eaux météoriques, puis infiltration vers des zones non imperméabilisées ou sortie vers le fossé en limite Nord du site, puis infiltration,
- migration des eaux souterraines qui s'écoulent à priori en direction du Bernin.

5.3. Cibles potentielles

- **les usagers du site** (actuels ou futurs) : ils sont potentiellement exposés à des sols pollués.
- **les eaux souterraines** : les forages ou puits de faible profondeur potentiellement présents dans les environs du site doivent être retenus comme cible. On retiendra en particulier un puits repéré immédiatement à l'Ouest du site utilisé pour l'arrosage du potager voisin..
- **les usagers des eaux superficielles** : nous retiendrons comme cibles les ruisseaux "Le Bernin" et "L'estrigon" potentiellement utilisés pour la pêche.

5.4. Mesures d'urgence éventuelles

Sans objet.

6. Recommandations pour l'étape B

En l'absence de données disponibles sur la qualité des sols et des eaux souterraines au droit du site, la mise en œuvre de la notation du site par la méthode ESR ne pourra être réalisée qu'après réalisation d'investigations de terrain (étape B).

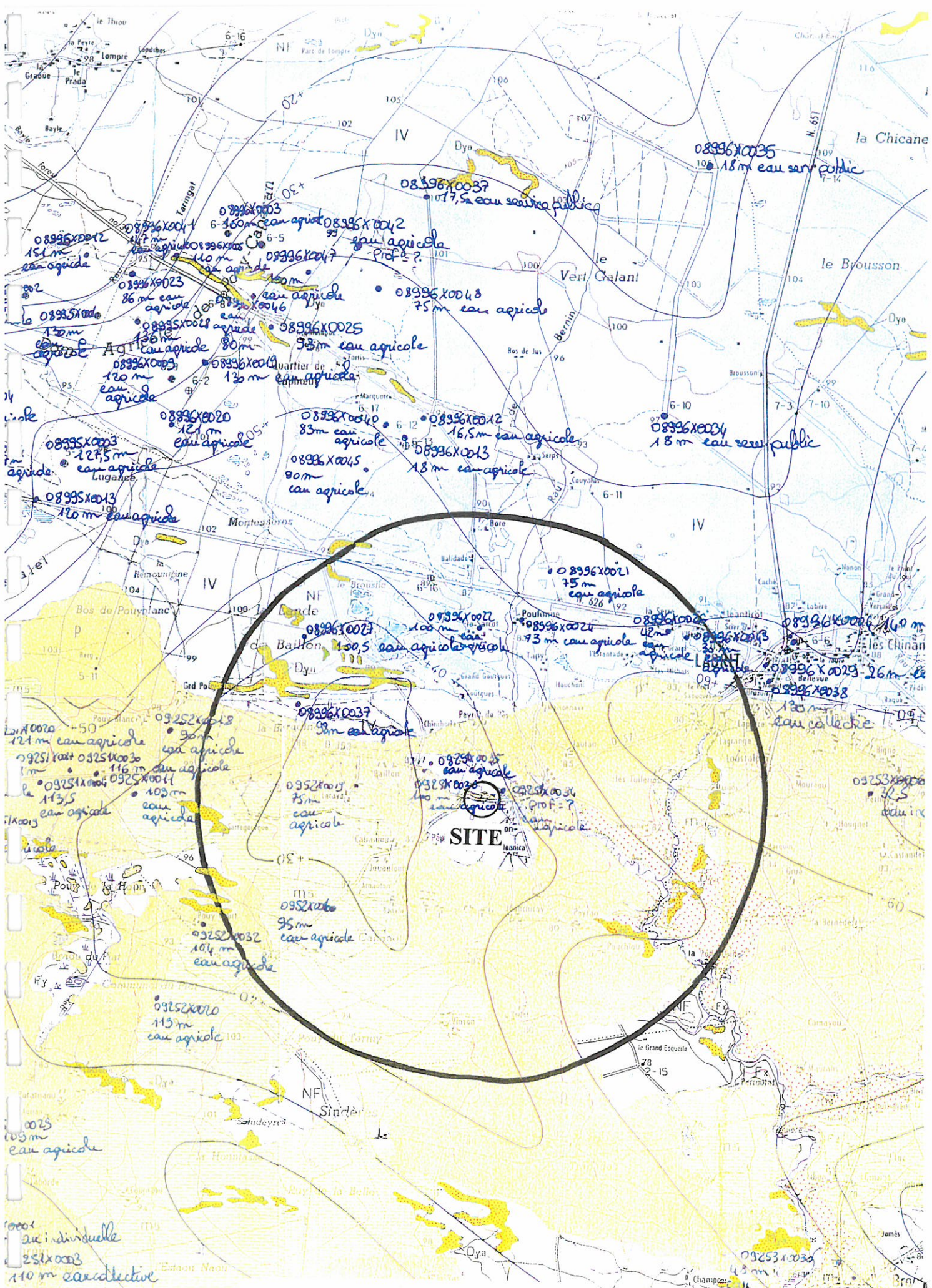
Les recommandations nécessaires à la préparation de l'étape B sont présentées dans le tome 2 du présent rapport.

ANNEXES

ANNEXE A

Informations sur le contexte environnemental

(3 pages)



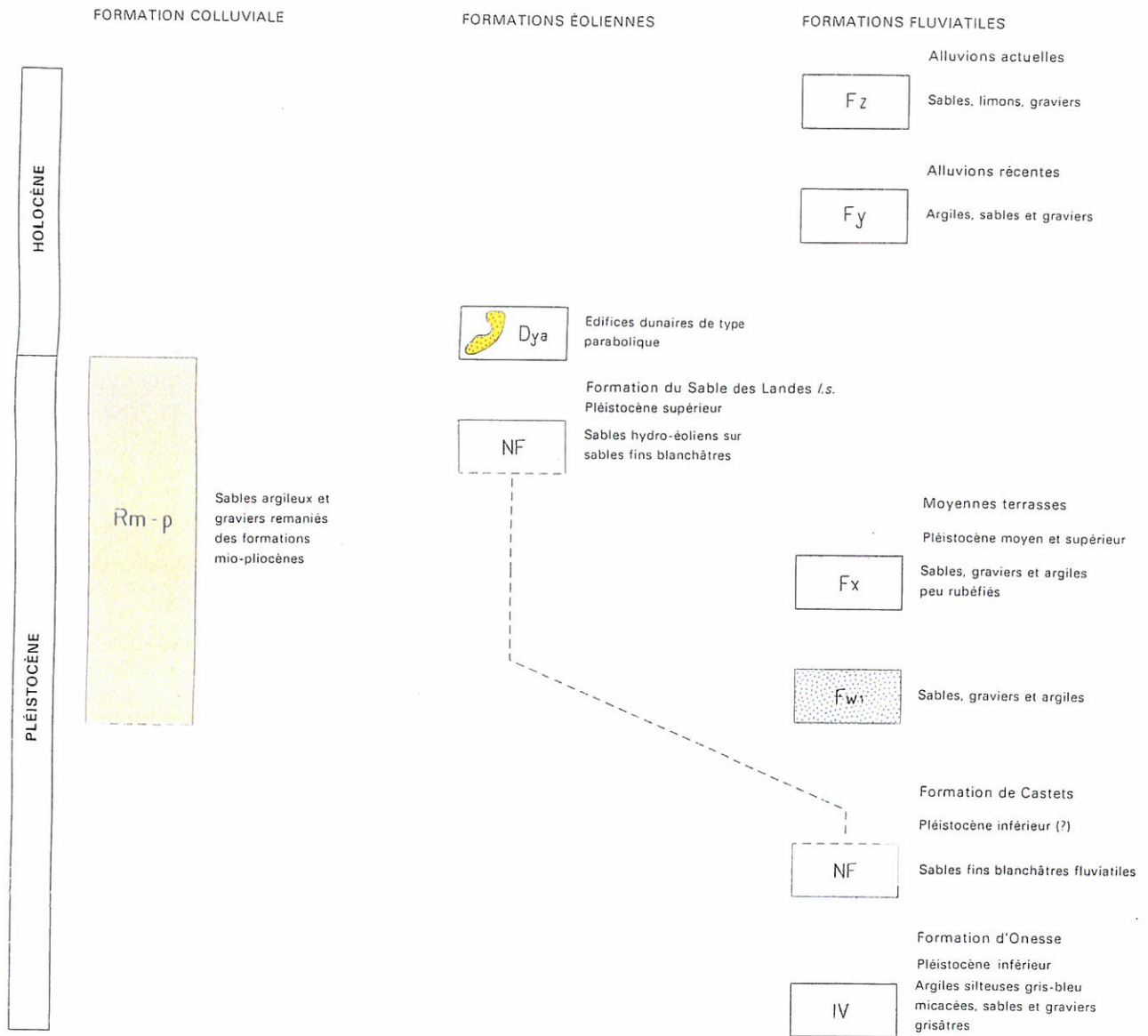
CAPTAGES A PROXIMITE
 — DU SITE DE LA SCIERIE
 BALLION À VERT (40) —

Échelle : 1/50 000



Carte géologique - Légende

QUATERNAIRE ET FORMATIONS SUPERFICIELLES



TERTIAIRE

FORMATIONS MARINES

Miocène

m4V Formation des Sables verts
Serravallien
Sables ± argileux, verdâtres, parfois coquilliers

m3 Miocène inférieur indifférencié
Sables, grès calcaires

m1 Aquitainien
Faluns de St-Avit

FORMATIONS CONTINENTALES

Pliocène

P Formation d'Arengeosse
Sables, graviers, argiles blanches et marbrées

Miocène

m5 Formation des Glaises bigarrées
Tortonien
Argiles bariolées

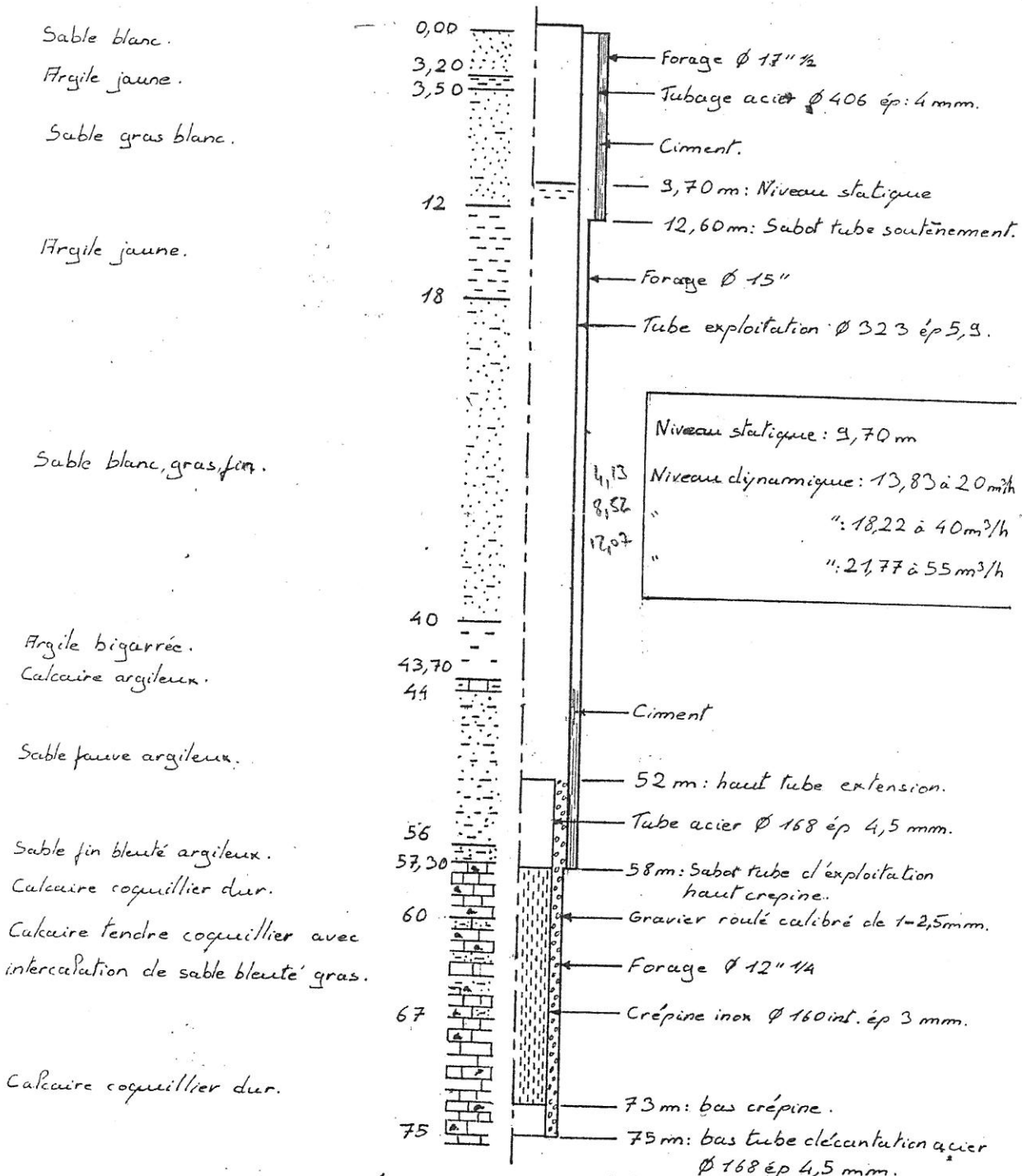
Rm4 Formation des Sables fauves
Serravallien
Sables ± argileux ocre à blancs
1 - sables remaniés des Sables fauves

Oligocène supérieur à Miocène inférieur

g3-m2 Molasses argileuses

g3-m2 Argiles bariolées à nodules carbonatés, avec niveaux sableux et gréseux

COUPE DU FORAGE
 Propriété de M. BOYAU Bernard
 AUREILHAN 40200
 Forage à "Grillouat" VERT 40



STÉ JURQUET et FILS Janvier 1987

ANNEXE B

Informations sur le site et son historique

(2 pages)



Au fil du bois...

Société certifiée ISO 9002 par l'AFAQ

XILIX ST 6

TRAITEMENT TEMPORAIRE ANTIBLEU

XILIX ST 6 est un produit à efficacité fongicide spécifique des champignons responsables du bleuissement des bois résineux fraîchement sciés.

XILIX ST 6 permet d'assurer la protection temporaire des sciages frais avec une durée d'efficacité de 6 mois. Il se présente sous forme de concentré liquide diluable dans l'eau.

CARACTERISTIQUES DU CONCENTRE

Nature du concentré.: liquide brun clair
Masse volumique.: 1,09 kg/dm³ à 20° C
Point éclair.: 83° C environ
Solubilité.: dans l'eau sans limitation
Matières actives : MBT - TCMTB
PH : 3,5 à 4 en solution à 2 %

Ce produit est nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. Il est irritant pour les yeux. Il contient du Méthylène bis thiocyanate (7,5 %) de la diméthyl formamide (10 %) et du 2 thiocyanométhyl thiobenzothiazole 4,8 %.

CONCENTRATION D'EMPLOI

Le produit de traitement s'obtient en réalisant une solution aqueuse par dilution du concentré dans l'eau. La dilution est instantanée et l'homogénéisation se fait par simple agitation.

La concentration devra être choisie entre 2 et 3 % en fonction des divers facteurs de risques tels que nature du bois, procédé et époque de traitement, climat, conditions de stockage et de séchage, etc.

Il est déconseillé de travailler à une concentration inférieure à 2 %.

MODALITES D'UTILISATION

Une solution à 2 % par exemple s'obtient en ajoutant 2 litres de concentré dans 98 litres d'eau.

Les bois doivent être traités dès la tombée de scie, par trempage court ou aspersion sous tunnel. La consommation minimale est de 15 à 20 litres de solution de traitement au m³ (en moyenne 200 g de solution/m²).

Les bois à traiter doivent être sains, provenant de grumes fraîchement abattues et rapidement débardées (2 jours maxi). Une grume peut-être contaminée par le bleu sans manifester encore la coloration caractéristique. A partir d'un sciage sain en apparence au moment du traitement, on assiste dans ce cas à un développement de bleu à l'intérieur, tout en épargnant la couche périphérique traitée. Ce phénomène est caractéristique d'une contamination antérieure au traitement.

CONTROLE DE LA SOLUTION

Lorsque les apports d'eau et de concentré sont effectués dans les proportions correctes, et que l'installation est utilisée dans les conditions normales (bac à l'abri, absence d'écoulement, de terre, etc...) les variations de titre de la solution sont limités.

Le contrôle des bains est effectué régulièrement par notre Service Assistance Technique qui communique après analyse les instructions nécessaires pour un réajustement éventuel.

Il est formellement proscrit de mélanger un quelconque autre produit avec XILIX ST 6.

PREPARATION DES BOIS

Lorsque le traitement est effectué en piles, celles-ci doivent être constituées selon l'usage, les différents lits étant séparés par des tasseaux pour permettre un bon mouillage de toute la périphérie des pièces, et assurer après traitement les conditions d'une bonne ventilation.

Le traitement et/ou le stockage en piles mortes, bois sur bois est formellement déconseillé, conformément aux règles de l'Art du traitement des bois. L'absence de ventilation peut conduire à des développements de moisissures ou à des pertes d'efficacité.

Rappel : Les bois gelés sont réfractaires à tout traitement quelque soit le type de produit.

En trempage court (procédé habituel), pour lequel l'absorption moyenne par le bois est de 200 g de solution par m² de surface traitée.

Nos services techniques sont à votre disposition pour fournir cas par cas toutes précisions complémentaires utiles.

CONDITIONNEMENT

Jerrican de 20 litres

Palette houssée de 480 litres


STOCKAGE DU CONCENTRE

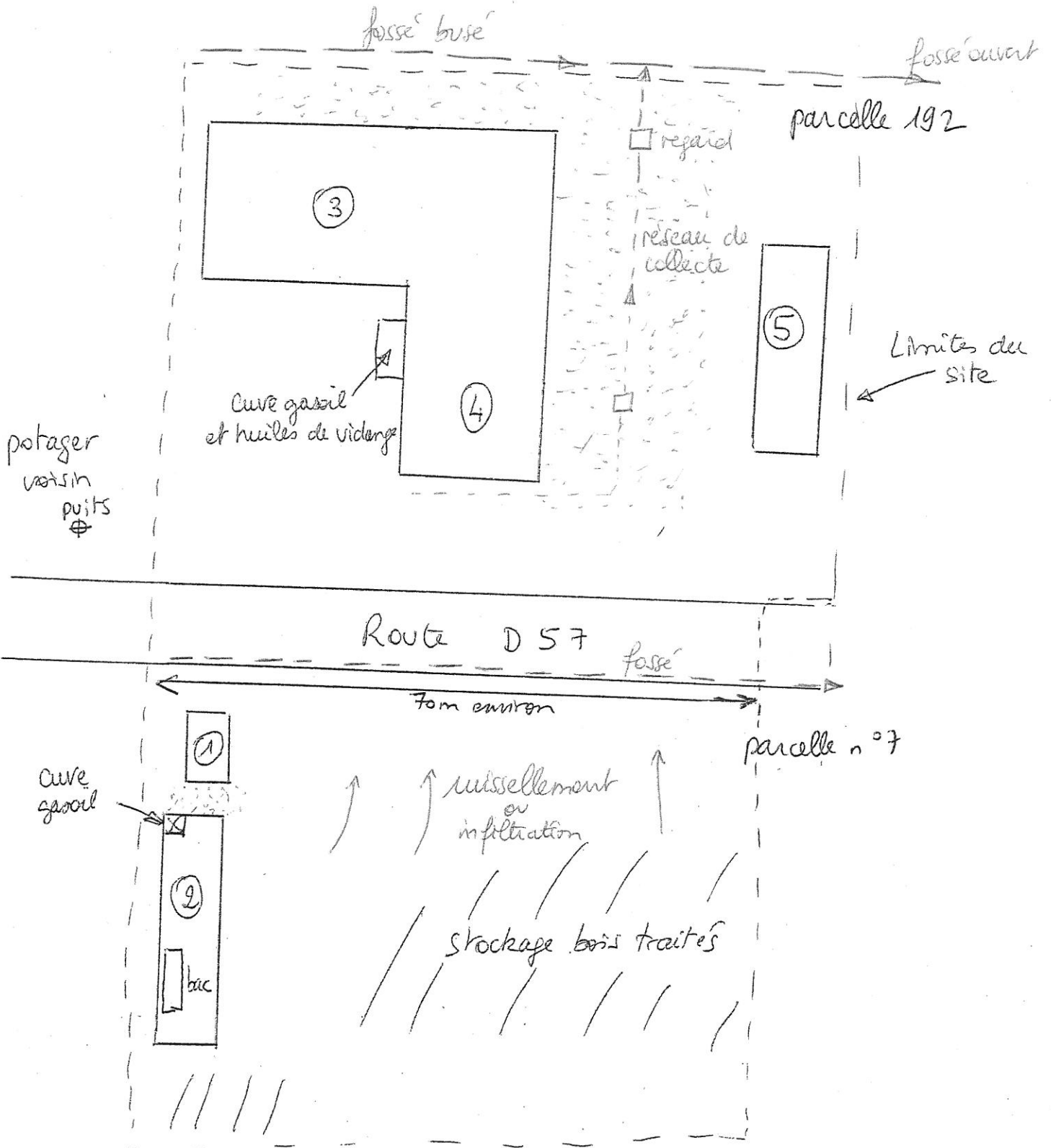
XILIX ST 6 ne peut pas être stocké à une température inférieure à + 5° C, faute de quoi le concentré s'épaissit et devient difficile d'emploi. La

SCIERIE BALLION à VERT (40)

- Schéma de principe de la
collecte des eaux pluviales -



 Zone bitumée



SARL BALLION
40420 Vert

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

**Évaluation Simplifiée des Risques du site de
la SARL BALLION à Vert (40)**

- Préparation de l'étape B -

Avril 2004
A 32320-24 – Version B

Sommaire

1. Programme d'investigations	2
1.1. Programme.....	2
1.2. Recommandations générales	2
2. Fiche de synthèse – programme Etape B.....	3

Figures

Figure 1 – Programme étape B proposé	6
--	---

Tableaux

Tableau 1 – Moyens de prélèvements existants.....	3
Tableau 2 – Programme d'analyses.....	4

1. Programme d'investigations

1.1. Programme

Compte tenu des informations collectées dans le cadre de l'étape A, le programme de l'étape B recommandé est synthétisé dans :

- la fiche de synthèse du programme (modèle établi par la CCI des Landes),
- la figure jointe ci-après.

1.2. Recommandations générales

D'une façon générale, les normes de référence suivantes devront être suivies pour :

- la mise en place des piézomètres ;
 - la réalisation des prélèvements d'échantillons de sols et d'eaux.
-
- Norme NF X31-100 : qualité des sols ; Echantillonnage ; méthode de prélèvement d'échantillons de sol.
 - Norme FD X 31-615 : qualité du sol : méthodes de détection et de caractérisation des pollutions ; prélèvements et échantillonnage des eaux souterraines dans un forage.
 - Norme NF EN ISO 5667-3 : qualité de l'eau ; échantillonnage ; guide général pour la conservation et la manipulation des échantillons.
 - Norme NF X 31-614 : qualité du sol – méthode de détection et de caractérisation des pollutions ; réalisation d'un forage de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit d'un site potentiellement pollué.

Les analyses devront être confiées dans la mesure du possible à des laboratoires accrédités par le COFRAC pour les programmes d'analyses concernés.

2. Fiche de synthèse – programme Etape B

Entreprise : SARL BALLION

Localisation : Vert (40)

- **Argumentaire expliquant le choix des solutions proposées :**

Aucune analyse ou données ne sont disponibles sur le site concernant les eaux souterraines et les sols.

- **Y a-t-il des moyens de prélèvements existants ?**

Oui Non

Tableau 1 – Moyens de prélèvements existants

Type	Caractéristiques :		Description (matériaux de construction ...)
	Profondeur	Diamètre	
Aucun ouvrage disponible			

Tableau 2 – Programme d'analyses

Zone concernée	Milieu à échantillonner	Nature des sols	Nb de sondages et mode de prélèvement (type et caractéristiques)	Nombre d'échantillons	Type et nombre d'analyses recommandées
Trempage bois	sol	sol non couvert	1 sondage tarière ou TP à 2 m (S1)	1 ou 2 éch.	- Carbendazine - TCMTB - Bore
Aire d'approvisionnement et stockage gasoil	sol	/	1 sondage tarière ou TP à 1.50 m (S2)	1 ou 2 éch.	HCT
Stockage bois traité	sol	/	1 ou 2 sondages tarière ou TP à 1.5 m (S3 et S4)	1 ou 2 éch. / sondages	- Carbendazine - TCMTB - Bore
Zone de stockage gasoil + huiles usagées	sol	sol béton	pas de sondages – pas de traces de pollution		
PZ1 ou puits voisin (amont)	Eaux souterraines				HCT
PZ2 (aval)					HCT, Carbendazine, TCMTB, Bore
PZ3 (aval)					HCT, Carbendazine, TCMTB, Bore

(voir repérage sur plan)

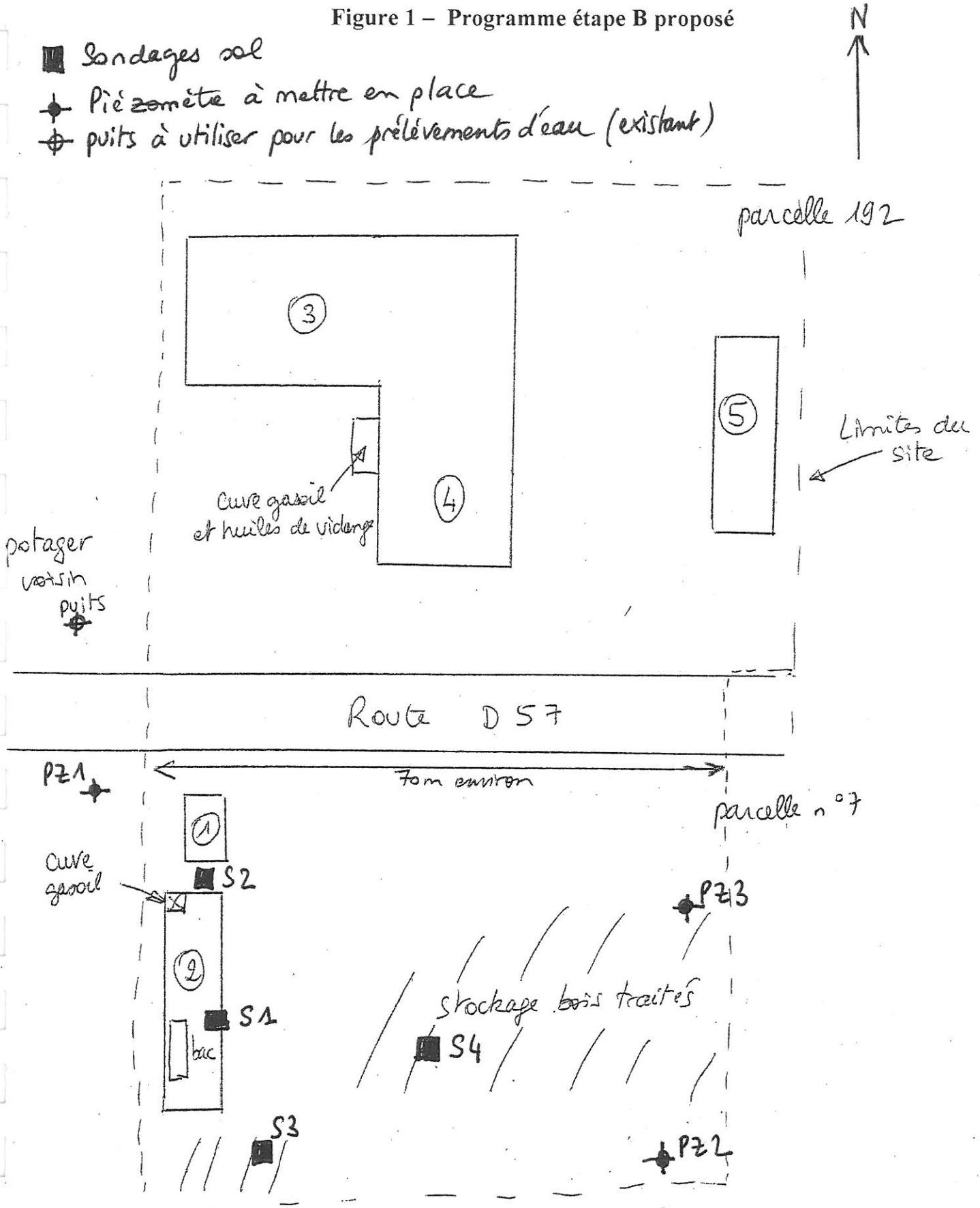
Dans le cas de prélèvements de sol, des échantillons moyens devront être constitués. En fonction des observations de terrain, les prélèvements pourront être réalisés de la façon suivante.

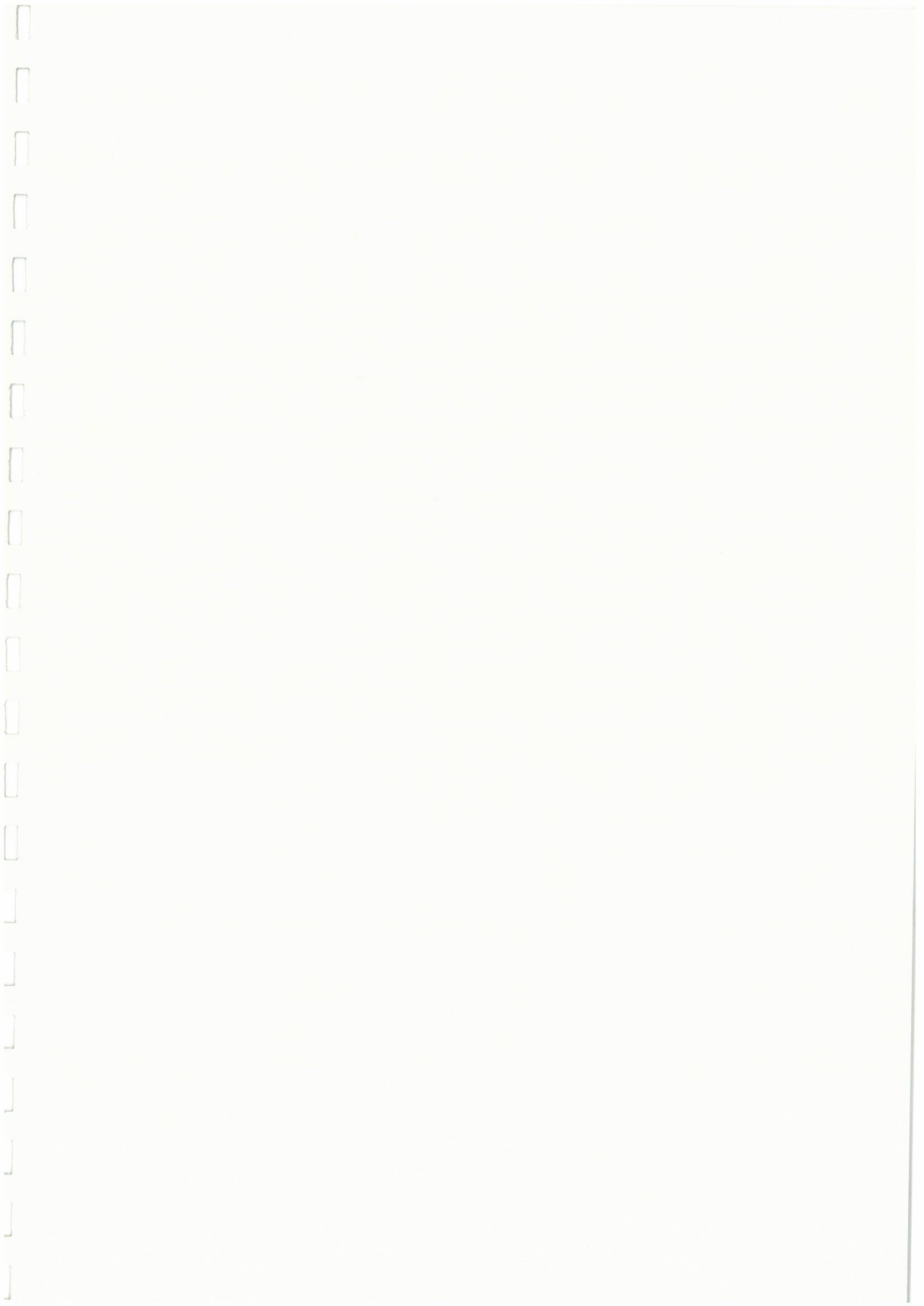
- Constitution d'un échantillon moyen sur la hauteur de sondage,
- ou,
- constitution de plusieurs échantillons moyens par tranche de 0.50 m à 1 m ; puis sélection des échantillons à envoyer au laboratoire en fonction des indices de pollution.

Remarque : des modes de sondages autres que celui proposé dans le tableau peuvent éventuellement être utilisables.

Un nivellement des piézomètres, au minimum en relatif ou de préférence en absolu (rattachement au NGF) est nécessaire pour confirmer le sens des écoulements au droit du site.

Figure 1 – Programme étape B proposé





SARL BALLION
40420 Vert

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

**Evaluation Simplifiée des Risques du site
de la SARL BALLION à Vert (40)**

- Réseau de surveillance des eaux souterraines -

Avril 2004
A 32320-24 – Version B

Sommaire

1. Contexte environnemental du site.....	2
1.1. Contexte hydrogéologique.....	2
1.2. Contexte géologique.....	3
1.3. Contexte hydrologique.....	4
2. Définition d'un réseau de surveillance.....	5

Tableaux

Tableau 1 – Caractéristiques des ouvrages du réseau de surveillance	5
---	---

Figure

Figure 1 – Localisation des ouvrages de surveillance	7
--	---

1. Contexte environnemental du site

1.1. Contexte hydrogéologique

1.1.1. Aquifères

Les aquifères présents au droit du site sont les suivants :

- **Aquifère Plio-Quaternaire** : les horizons sableux au-dessus des Glaises bigarrées font l'objet de captages à usage agricole.
- **Aquifère helvétique** : productivité dépendante de la présence d'horizons sableux ou gréseux (a priori faible dans le secteur).
- **Aquifère aquitainien** : productivité intéressante lorsque les couches de faluns ou de grès calcaires sont bien développés.

1.1.2. Nappe superficielle

Compte tenu du contexte environnemental du site, la nappe superficielle peut être caractérisée par les informations suivantes :

- Sens d'écoulement présumé : La nappe superficielle s'écoule à priori en direction du ruisseau le Bernin vers l'Est.
- Niveau de l'eau attendu au droit du site : Le niveau au droit du site se situerait aux environs de 2 à 3 m/sol

1.1.3. Vulnérabilité des aquifères

- Les eaux souterraines de l'aquifère plio-quaternaire ne sont pas protégées des éventuelles infiltrations polluantes en provenance de la surface.
- Les eaux de l'aquifère helvétique peuvent le cas échéant bénéficier d'une protection par des argiles lorsqu'elles existent (incertain au droit du site).
- Les aquifères sous-jacents (Aquitainien et suivants) sont protégés des pollutions éventuelles pouvant provenir de la surface ou des aquifères

contenus dans les niveaux quaternaires par les argiles bigarrées et les mollasses argileuses de la base du Miocène.

1.2. Contexte géologique

L'analyse de la carte géologique de BROCAS montre que le site est localisé sur des terrains notés p. Il s'agit de la formation d'Arengosse constituée de sables, de graviers et d'argile, dont la base devrait être située vers 5 mètres de profondeur, et qui repose sur la succession suivante de terrains :

- éventuellement une mince couche d'argiles bariolées (formation des Glaises bigarrées) ;
- sables plus ou moins argileux de la formation des Sables fauves dont l'épaisseur d'au moins 2 à 5 mètres peut atteindre 25 mètres ;
- mollasses argileuses du Miocène inférieur ;
- faluns, sables et calcaires de la base du Miocène (présence non certaine).

Une coupe géologique d'un forage voisin du site est jointe en annexe A : coupe géologique du forage n° 925-2-19 situé à environ 1 km à l'ouest du site.

Elle montre les terrains suivants :

- 0 à 12,00 m : sable blanc gras avec passage d'argile jaune entre 3,20 et 3,50 m ;
- 12 à 18 m : argile jaune
- 18 à 40 m : sable blanc gras fin
- 40 à 43,70 m : argile bigarrée
- 43,70 à 44 m : calcaire argileux
- 44,00 à 56 m : sable fauve argileux
- à partir de 56 m : calcaire coquillier.

1.3. Contexte hydrologique

Les cours d'eau, plans d'eau... au voisinage du site sont les suivants :

- Le ruisseau "Le Bernin" est situé à 1,25 km au Nord-Ouest du site et coule en direction du Sud-Est et rejoint le ruisseau l'Estrigon (≈ 4 km).
- Le ruisseau de "l'Estrigon" est situé à 4 km à l'Est du site et coule en direction du Sud. Il peut être utilisé pour la pêche.
- Un petit cours d'eau (fossé) borde le site au Nord. Ce dernier peut jouer un rôle de drain en période de hautes eaux.

Le site n'a jamais été inondé.

2. Définition d'un réseau de surveillance

Compte tenu de l'arrêt de l'activité prévu prochainement, le site n'est plus soumis à obligation de surveillance. L'implantation des piézomètres est donnée à titre indicatif en cas de reprise de l'activité.

Le tableau suivant synthétise les caractéristiques des piézomètres pouvant être implantés en cas de reprise de l'activité afin de répondre aux obligations de l'article 65 de l'arrêté du 2 février 1998 modifié par l'arrêté du 3 août 2001.

Ces piézomètres sont destinés à la surveillance de la qualité des eaux de la nappe superficielle.

Dans l'hypothèse où le puits voisin peut être utilisé, le piézomètre amont (PZ1) peut ne pas être nécessaire.

Tableau 1 – Caractéristiques des ouvrages du réseau de surveillance

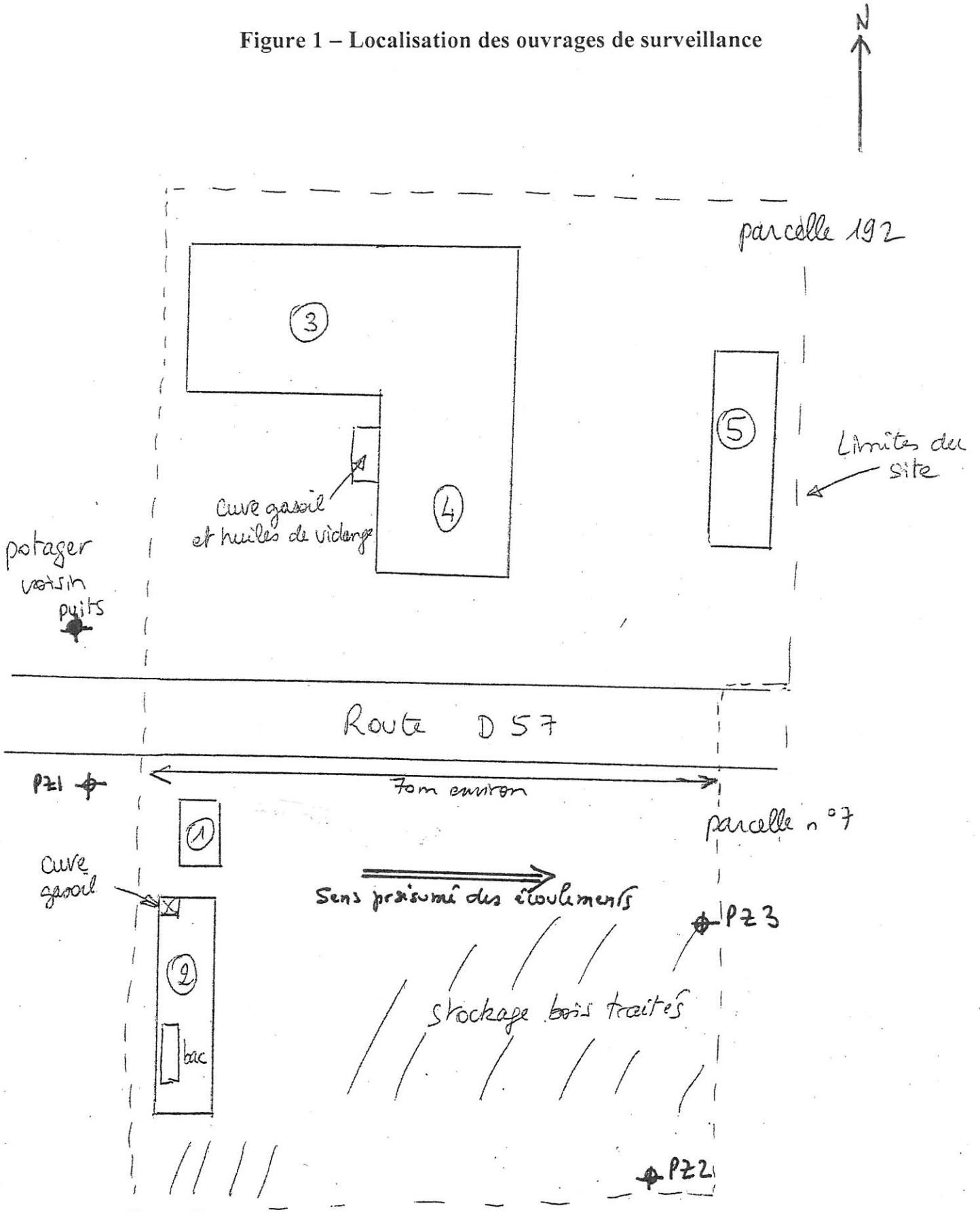
Ouvrages	PZ1 (ou puits voisin si utilisable)	PZ2	PZ3
Position par rapport à l'écoulement	amont	aval	aval
Localisation sur le site	bordure Ouest du site	en limite Est du site	en limite Est du site
Profondeur	8-10 m	8-10 m	8-10 m
Position des crépines	de -1 m au fond	de -1 m au fond	de -1 m au fond
Diamètre	80/90 mm	80/90 mm	80/90 mm
Méthode de sondage recommandée	Battage ou tarière	Battage ou tarière	Battage ou tarière

Le réseau de surveillance devra être établi conformément à la norme NF X 31-614 : « qualité du sol – méthode de détection et de caractérisation des pollutions ; réalisation d'un forage de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit d'un site potentiellement pollué ».

La méthode de sondage à employer précisée est celle recommandée. Elle peut cependant ne pas être la seule utilisable.

Un nivellement des piézomètres, au minimum en relatif ou de préférence en absolu (rattachement au NGF) est nécessaire pour confirmer le sens des écoulements au droit du site.

Figure 1 – Localisation des ouvrages de surveillance



SARL BALLION
40420 Vert

Opération collective pilotée par la CCI des Landes
Evaluation Simplifiée des Risques (Etape A) du site de
la SARL BALLION à Vert (40)

- Note de synthèse -

Avril 2004
A 32320-24 – Version B

1. Synthèse

1.1. Introduction

Dans le cadre d'une opération pilotée par la C.C.I. des Landes, la société ANTEA a été chargée de réaliser l'Etape A de l'Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) de 40 scieries, conformément au guide édité par le Ministère de l'Environnement et le BRGM : « Gestion des sites (potentiellement) pollués » dans sa version 2 de mars 2000.

La présente synthèse résume les principales informations collectées sur le site de la SARL BALLION à Vert (40) dans le cadre de l'étape A

1.2. Sources d'information

Les informations collectées proviennent de :

- pour le contexte environnemental : données du BRGM (banque de données du sous sol) ; carte IGN et carte géologique ; visite du voisinage du site ;
- pour l'historique du site : visite détaillée du site et entretien avec Monsieur BALLION Claude, gérant du site.

1.3. Caractéristiques du site

Le site étudié est localisé sur la commune de Vert (40) et occupe une surface d'environ 12 000 m². Les activités voisines constatées sont les suivantes : potagers, maïs, pins.

Il s'agit d'une installation classée (ICPE) soumise à autorisation (arrêté d'autorisation d'exploiter datant de 1990 environ).

1.4. Historique du site

Le site de la scierie est exploité depuis 1979 environ. Avant cette activité, le site inoccupé.

Les produits utilisés ou ayant été utilisés sur le site sont les suivants :

Produits	Usage
Busan 1308, Xilix ST6, Sinesto B	Produits de trempage
Gasoil	Chariots
Huiles	Machines

1.5. Identifications des dangers et évaluation des risques

D'après l'historique du site, les **principales zones à « risques »** de pollution des sols et eaux souterraines identifiées sur le site sont les suivantes :

Zone	Produits ou installations concernés
Trempage bois	Busan 1308, Xilix ST6, Sinesto B
Aire d'approvisionnement stockage gasoil	Gasoil
Stockage bois traité	Busan 1308, Xilix ST6, Sinesto B
Zone de stockage gasoil + huiles usagées	Gasoil et huiles

Les facteurs favorisant le transfert d'une pollution potentielle sont les suivants :

- dans les zones non imperméabilisées : infiltration des eaux météoriques en direction du sous-sol et des eaux souterraines,
- dans les zones imperméabilisées (revêtement) : ruissellement des eaux météoriques, puis infiltration vers des zones non imperméabilisées ou sortie vers le fossé en limite Nord du site, puis infiltration,
- migration des eaux souterraines qui s'écoulent à priori en direction du Bernin.

Les cibles qui peuvent être atteintes par une pollution potentielle issue du site sont les suivantes :

- **les usagers du site** (actuels ou futurs) : ils sont potentiellement exposés à des sols pollués.
- **les eaux souterraines** : les forages ou puits de faible profondeur potentiellement présents dans les environs du site doivent être retenus comme cible. On retiendra en particulier un puits repéré immédiatement à l'Ouest du site utilisé pour l'arrosage du potager voisin..
- **les usagers des eaux superficielles** : nous retiendrons comme cibles les ruisseaux "Le Bernin" et "L'estrignon" potentiellement utilisés pour la pêche.

1.6. Mesures d'urgence ou de prévention

Sans objet

1.7. Conclusions

La mise en œuvre de la notation du site par la méthode de l'ESR devra être réalisée à l'issue de l'étape B. Les investigations devront porter sur les zones à risques identifiées lors de l'historique et rappelées ci-avant.



Fiche signalétique

Rapport

Titre : *Opération collective pilotée par la CCI des Landes – Dossier étape A du site de la SARL BALLION à Vert (40).*

Numéro et indice de version : *A32320-24/B*
Date d'envoi : *Avril 2004*


Diffusion (nombre et destinataires) : *8 ex. Client (dont 1 reproductible)*
1 ex. Service de documentation *1 ex. BOR*
1 ex. Auteur

Client

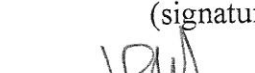
Coordonnées complètes : *CCI des Landes*
293 avenue du Maréchal FOCH
BP 137 – 40003 Mont de Marsan Cedex
Téléphone : 05.58.05.44.63
Télécopie : 05.58.06.18.33

Nom et fonction des interlocuteurs :
Monsieur MILBLED, directeur du département Industrie, Services et Environnement
Monsieur ROBIN, chargé de mission Industrie et Environnement

ANTEA

Unité réalisatrice : *Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES - AR/BOR*
Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :
Interlocuteur commercial : F. CRUZEL
Responsable de projet : H. MILLER
Auteur : V. REYNAUD
Secrétariat : M.C. ABASSI  *(signature)*

Qualité

Contrôlé par : *H. MILLER*  *(signature)*
Date : *Avril 2004 - Version B*

N° du projet : *BORP030118*

Références et date de la commande : *lettre de notification d'attribution du marché du 3/07/03*

Mots-clés : *ESR, étape A, scierie*